

Compte-rendu réunion du COMITÉ DIRECTEUR

DATE / LIEU	• Samedi 18 janvier 2025 de 10h00 à 16h00 au Pôle de Nancy
REDACTEUR	
Membres en présentiel	<ul style="list-style-type: none"> • ACHAR Jacky - RUIZ Nathalie - MACHEFER Isabelle - REBY Isabelle - GAUME Francis - LINDEN Alain - RUMEAU Nicolas - ALBERTS Edith - BARBIER Nathan - FARRUDJA Ludovic - FLOCH David • CDCK 10 / RAVET Pierre-Emmanuel - CDCK 52 / ANNESSER Alain - CDCK 54 / HOHLER Vincent - CDCK 67 / LOUIS Éric - CDCK 88 / THOMAS Jacques. • COME Christophe • CTR : Etienne BAUDU • Assistante administrative : NEVEU Sylvie
Membres en visio Zoom	• GUERNE Clarisse
Membre invité (matin) en visio	• SOERENSEN Daniel
Membres excusés	• CARUEL Thierry- GUERRERO Juan - HUBERT Thierry - Renaud OMETTO- STUTZMANN Thomas - CDCK 57 / KEMPF André
Membres absents	• CDCK 08 / FRADET Fabrice - CDCK 51 / MAILLOT Guillaume - CDCK 55 / VAL Solange- CDCK 68 / MAURER Guy

Jacky ACHAR soumet au Comité Directeur la possibilité d'honorer Daniel SOERENSEN, au vu de son implication au sein de notre instance durant de nombreuses années, Président d'Honneur du Comité Régional de Canoë Kayak du Grand Est.
Proposition validée à l'unanimité.

1. Point financier

- **Changement de trésorier** : Christophe Come quittera ses fonctions lors de l'Assemblée Générale. La comptabilité sera reprise par Nathalie Ruiz et Isabelle Machefer, tandis que Sylvie Neveu assurera la saisie sur le nouveau logiciel de gestion, Assoconnect.
- **Dates clés** :
 - 31 décembre 2024 : Clôture des comptes.
 - Début février 2025 (date à fixer) : Réunion du Bureau en visioconférence pour validation du compte de résultat, bilan et prévisionnel 2025.
 - Vendredi 14 février 2025 : Date limite d'envoi des documents financiers pour l'Assemblée Générale. (Conformément aux statuts du CRCK GE).
 - Samedi 1er mars 2025 : Assemblée Générale en visioconférence.
- **Présentation des comptes par Christophe Come (bilan non finalisé)**
 - Charges : 311 K€
 - Produits : 302 K€
 - Résultat : déficit de -8,6 K€ (bilan non consolidé)
 - Détails des stages
 - Gestion des paies des employés : assurée par le service Impact Emploi du CROS Grand Est (Nathalie Ruiz)
 - Comptes bancaires
- **Questions soulevées et actions à prévoir**
 - Assurance (7 K€) : Étudier la mise en concurrence avec la MAIF et d'autres assureurs. Vérifier si des ajustements du contrat sont possibles pour optimiser les coûts.
 - Provision pour la prime de départ à la retraite de Sylvie Neveu : 8 700 € déjà provisionnés. Déterminer la date de départ, les conditions et le coût final.
 - Quote-part CRCK (clubs, licences, compétitions) : Prévoir une comparaison année N/N-1 pour l'AGO.

- Écarts de prestations (-17 K€ entre prévisions et réalisés) : Diminution des stages et du nombre de participants (prévu : 78 K€, réalisé : 56 K€).
- Qualité du suivi financier des stages : Le nouveau logiciel permettra-t-il de maintenir ce niveau de suivi ?
- Plan comptable révisé : Mise en œuvre prévue mi-janvier. Plus allégé, adapté à une gestion bénévole, avec possibilité d'externalisation en cas de difficulté.

2. Programme sportif 2025

- Guide « Programme sportif 2025 » adopté en bureau et validé par le Comité Directeur

3. Programme formation 2025

- Guide « Programme Formation 2025 » adopté en bureau et validé par le Comité Directeur

4. Commission Animation Jeune

- Présentation du projet « Challenge Régional Jeune »

Le CDCK 54 organisera un Challenge Régional Jeune les 5 et 6 octobre 2025 au Lac de Pierre-Percée (54).

Public cible : Sportifs U15, avec une priorité sur les U12.

Objectifs :

- Proposer une finalité sportive attractive pour les jeunes de la région.
- Mettre en valeur un site propice à la pratique du canoë-kayak.
- Pérenniser cet événement dans le calendrier sportif régional.
- Établir un partenariat avec EDF Hydro Est, notamment pour les lâchers d'eau sur la Plaine.

Le projet sera piloté par Louan BILDSTEIN, stagiaire DEJEPS, en collaboration avec le CDCK 54.

- Échanges sur la mise en place d'une Commission Régionale Jeune avec les présidents de CDCK

Lors des échanges, il a été convenu que la création d'une Commission Régionale Jeune n'était pas nécessaire. L'animation jeune reste sous la responsabilité des CDCK.

Toutefois, la nécessité de poursuivre la réflexion sur cette thématique a été soulignée. Un point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur afin d'acter les orientations à venir.

5. Commission Régionale Enseignement Formation : présidence et validation du compte rendu du 17/12/2024

- Validation du compte rendu du 17/12/2024
- Juan GUERRERO est reconduit comme président de la Commission (vote à l'unanimité)

6. Commission Régionale ESIND : validation du compte rendu du 09/01/2025

- Validation du compte rendu du 17/12/2024

La réunion de la commission ESIND du 9 janvier 2025 a été marquée par une participation très limitée, avec seulement trois présidents de club présents, deux excusés et aucune réponse des autres clubs.

- Faible niveau de participation aux différentes consultations :
 - Bilan demandé aux présidents de CDCK : 2 réponses (sur 10 départements).
 - Bilan des actions de nettoyage des rivières en 2024 : 10 réponses (dont 6 sur le département 67)
 - Enquête sur l'usage du canoë-kayak dans le bassin hydrographique Rhin-Meuse : 22 réponses (sur 66 clubs)

Il est nécessaire de renforcer la mobilisation et l'engagement des clubs dans les enjeux environnementaux et la gestion des ressources en eau. La communauté du canoë-kayak doit être mieux représentée au sein des différentes instances de gestion de l'eau, notamment dans les comités de gestion de bassin, afin de peser davantage dans les décisions et d'assurer une meilleure prise en compte des besoins liés à la pratique de notre sport.

7. Règlement intérieur

- Le règlement intérieur, devenu obsolète, sera abrogé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 1^{er} mars 2025.
- Un groupe de travail sera constitué afin de rédiger un nouveau règlement intérieur, qui sera soumis à validation lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2026.

8. Divers

• **Pôle Performance de Nancy : présentation du fonctionnement et de la gestion du bâtiment**

- Budget de fonctionnement (frais d'exploitation et d'entretien du bâtiment) : 30k€/an
 - Coût énergétique (gaz / électricité) : 1500€/mois.
 - Entretien et maintenance (équipements de chauffage, protection incendie, vérifications périodiques, ménage ...) : 9k€/an
- Gestion complexe du Pôle Performance : Le CRCK est fortement engagé par la convention avec la Métropole pour le Pôle Performance, impliquant des obligations de maintenance, de sécurité et de suivi technique, sans responsable sur site au quotidien. L'intervention de la Métropole se limite aux réparations structurelles essentielles (clos et couvert).
- Aides financières :
 - Métropole du Grand Nancy : 15k€/an (volonté de poursuivre leur accompagnement en 2025, reconduction de la convention de financement)
 - FFCKSP : 15k€/an (fin du soutien en 2025)
 - Région Grand Est : 15k€/an (enveloppe de la convention quadriennale)
- Rôle stratégique du Pole Performance en tant que site central pour les différentes activités du CRCK (au-delà de sa mission initiale axée sur la performance sportive) : actions de formation, actions sportives, réunions, stockage du matériel, ...

• **Projet d'utilisation de la rivière « La Plaine »**

La rivière La Plaine, s'étendant sur 9 km, bénéficie de lâchers d'eau en été, en raison des besoins d'alimentation pour la centrale nucléaire de Cattenom.

Le projet, porté par le CDCK 88, consiste à organiser deux événements sur cette rivière en 2026 :

- Un événement touristique en juin 2026.
- Une compétition en octobre 2026.

Ces événements seront inscrits au calendrier national, avec une demande à intégrer dans le cadre de la convention nationale FFCKSP/EDF, afin de recenser les besoins en lâchers d'eau auprès d'EDF, en lien avec les spécificités de l'exploitation du site de Cattenom.

Il sera également nécessaire de prévoir un entretien de la rivière (notamment le retrait des arbres et autres obstacles) afin d'assurer des conditions optimales pour ces événements.

• **Programme Mob'Sport**

Le CRCK a déposé une candidature pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du programme Mob'Sport. Ce programme vise à réduire l'empreinte carbone liée à la mobilité dans le sport, en accompagnant 10 ligues amateurs régionales dans la transition vers des solutions de mobilité durable pour les pratiquants et leurs accompagnants. Les actions prévues incluent :

- Un diagnostic complet des pratiques de mobilité au sein de chaque ligue.
- Le financement d'actions incitatives pour promouvoir un changement de comportement.

Le programme s'étendra jusqu'en décembre 2027.

• **Renouvellement des instances dirigeantes du CROS GE :**

- Isabelle Machefer ne se représentera pas comme membre du Conseil d'Administration.
- Pour information, le Bureau a validé le 8 janvier 2025 la candidature de Nicolas Rumeau pour l'élection au Conseil d'Administration du CROS GE à l'Assemblée Générale Élective du 29 mars 2025.

• **Réunions des présidents de CDCK : date à fixer.**

• **Manque de visibilité du canoë-kayak auprès des instances, des élus, du public, des médias : définir un plan d'action pour améliorer cette visibilité**